

AIRBUS ATLANTIC

Société par actions simplifiée au capital de 291.280.000 euros
Siège social : Zone industrielle de l'Ancien Arsenal - 17300 ROCHEFORT
RCS La Rochelle 778 127 613
(La « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 30 JUIN 2025

(...)

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qui s'élève à 582.493.812 euros de la manière suivante :

- Une somme de 303.970.078 euros sera prélevée sur le poste « *Autres réserves* ».
- Le solde de la perte de l'exercice, soit la somme de 278.523.734 euros, sera affecté au poste « *Report à nouveau* ».

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 1.735.342.086 euros, celui des autres réserves à 0 euros et le report à nouveau à -278.523.734 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

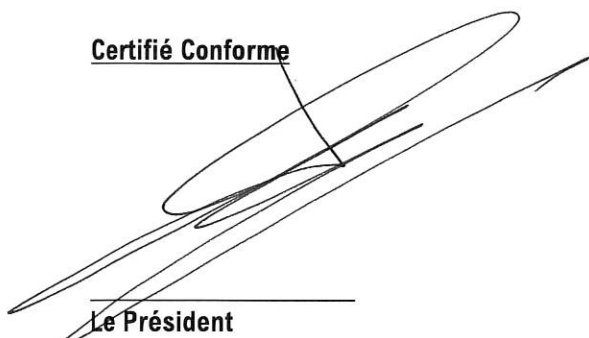
(...)

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique décide de modifier, avec effet à la date de ce jour, l'article 14.1.1 des statuts de la Société de la manière suivante :

14.1.1 *La Société est dotée d'un Comité des Associés composé de trois (3) à dix (10) membres proposés et nommés par la collectivité des Associés ou par l'Associé unique, selon le cas, pour une durée limitée ou illimitée.*

Certifié Conforme


Le Président
Monsieur Cédric GAUTIER

[Airbus Amber]

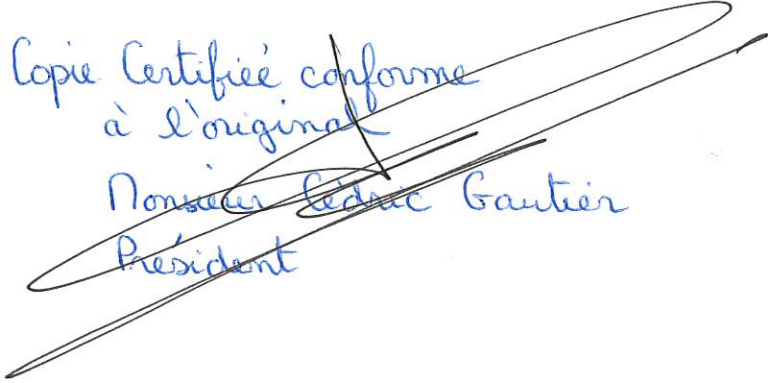
Airbus Atlantic SAS
Société par actions simplifiée
au capital de 291 280 000 Euros
RCS La Rochelle 778 127 613

COMPTES SOCIAUX

Exercice clos le
31 Décembre 2024

*Copie Certifiée conforme
à l'original*

*Monsieur Cédric Gautier
Président*



[Airbus Amber]

SOMMAIRE

. BILAN ACTIF	page 3
. BILAN PASSIF	page 4
. COMPTE DE RESULTAT	page 5
. ANNEXE	page 6

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5.083.787 milliers d'euros, et au compte de résultats, dont le chiffre d'affaires est de 4.662.926 milliers d'euros et dégageant une perte de 582.494 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

[Airbus Amber]

BILAN ACTIF

Rubriques en milliers d'€	Montant brut	Dépréciation	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé I	0		0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds de commerce	829 506	410	829 096	829 263
Frais de développement	74 309	53 180	21 129	29 168
Concessions,brevets,droits similaires	55 632	49 147	6 485	2 218
Immobilisations incorporelles en cours	5 394	0	5 394	3 948
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	67 129	40 018	27 111	28 737
Constructions	483 172	298 609	184 564	177 728
Installations techniques, matériel, outillage	1 141 222	887 137	254 084	238 689
Autres immobilisations corporelles	60 367	39 296	21 071	13 379
Immobilisations corp. en cours	137 221	0	137 221	109 861
Avances et acomptes	290		290	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	376 263	276 942	99 320	150 917
Créances rattachées à participations	6 205	0	6 205	36 190
Prêts	0		0	0
Autres immobilisations financières	720	230	490	8
TOTAL II	3 237 430	1 644 970	1 592 460	1 620 106
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	439 171	53 989	385 182	304 413
En-cours de production de biens	1 705 439	69 867	1 635 572	1 470 241
Produits intermédiaires et finis	278 159	57 835	220 324	170 636
Marchandises	0	0	0	0
Avances,acomptes versés/commandes	108 447	0	108 447	49 557
CREANCES				
Créances clients & comptes rattachés	626 922	6 104	620 818	735 675
Autres créances	85 184	0	85 184	92 800
DIVERS				
Disponibilités	432 953	0	432 953	392 815
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 847	0	2 847	9 016
TOTAL III	3 679 123	187 795	3 491 327	3 225 153
Ecart de conversion actif IV	0		0	595
TOTAL GENERAL (I à IV)	6 916 552	1 832 765	5 083 787	4 845 854

[Airbus Amber]

BILAN PASSIF

Rubriques en milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	291 280	291 280
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 541 574	1 541 574
Réserve légale	20 000	20 000
Autres réserves	303 970	436 289
Report à nouveau	0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(582 494)	(132 319)
Subventions d'investissements	861	979
Provisions règlementées	160 152	162 985
TOTAL I	1 735 342	2 320 788
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	195 774	164 099
Provisions pour charges	245 368	236 134
TOTAL II	441 142	400 233
DETTES		
Emprunts, dettes fin. Divers	1 596 834	780 224
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 567	89 169
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	893 099	894 916
Dettes fiscales et sociales	216 022	196 241
Autres dettes	40 427	5 667
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	145 354	158 617
TOTAL III	2 907 303	2 124 833
Ecarts de conversion passif IV	0	0
TOTAL GENERAL (I à IV)	5 083 787	4 845 854

[Airbus Amber]

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		4 662 926	4 270 328
Production stockée		286 826	455 462
Production immobilisée		0	476
Subventions d'exploitation		25 180	11 993
Reprises sur provisions & transferts de charge		77 499	123 976
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	I	5 052 431	4 862 236
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		0	0
Variation de stock (marchandises)		0	0
Achats matières premières, autres approvisionnements		744 196	771 215
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)		(64 728)	303 880
Autres achats et charges externes		3 419 184	2 856 608
Impôts, taxes et versements assimilés		43 706	41 282
Salaires et traitements		609 958	526 197
Charges sociales		281 298	238 431
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Sur immobilisations :		98 300	92 691
Sur actif circulant : dotations aux provisions		68 831	36 702
Pour risques et charges : dotations aux provisions		95 912	114 299
Autres charges		9 317	15 968
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	II	5 305 973	4 997 273
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(253 542)	(135 037)
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation		255	153
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		558	1 392
Autres intérêts et produits assimilés		11 329	23 086
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		595	119
Différences positives de change		10 024	27 834
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	III	22 762	52 584
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements et provisions		277 173	595
Intérêts et charges assimilées		47 680	34 673
Différences négatives de change		3 231	210
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	IV	328 083	35 479
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		(305 322)	17 105
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)		(558 863)	(117 932)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		127	140
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles		30 713	27 448
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	V	30 840	27 589
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		33	2 786
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		28 079	21 668
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	VI	28 113	24 454
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		2 727	3 135
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	VII	32 123	23 019
Impôts sur les bénéfices & (crédits d'impôt)	VIII	(5 765)	(5 497)
5. BENEFICE OU PERTE		(582 494)	(132 319)

[Airbus Amber]**FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE****Environnement macro-économique**

Compte tenu de la complexité et de l'évolution rapide de l'environnement, notamment des incertitudes géopolitiques et des défis spécifiques liés à la chaîne d'approvisionnement qui se sont matérialisés au cours de l'année 2024, le groupe Airbus a lancé un programme d'amélioration de ses activités dans le domaine des avions commerciaux.

Ce programme a été conçu pour se concentrer sur les priorités, en s'appuyant sur les activités principales de l'entreprise pour améliorer l'efficacité opérationnelle. Ce programme vise à sécuriser la montée en cadence industrielle sans compromettre la sécurité, la qualité et la conformité.

Le programme de la famille A320 continue sa croissance pour atteindre une cadence de 75 appareils par mois en 2027. Le groupe Airbus stabilise sa production mensuelle de l'A330 à cadence 4.

Des problèmes spécifiques à la chaîne d'approvisionnement, notamment avec Spirit AeroSystems, impactent actuellement la montée en cadence de l'A350 et de l'A220.

En ce qui concerne l'A350, le groupe Airbus vise toujours une cadence 12 en 2028 et prévoit désormais une mise en service de l'A350 cargo pour le second semestre 2027. En ce qui concerne l'A220, le groupe Airbus vise une cadence de production mensuelle de 14 appareils en 2026.

La guerre en Ukraine a augmenté l'exposition du groupe Airbus au risque de perturbation de la chaîne d'approvisionnement, étant donné qu'une partie du titane utilisé par le groupe provient de Russie, à la fois directement et indirectement par l'intermédiaire des fournisseurs du groupe. En conséquence, le groupe Airbus a mis en œuvre un plan de réduction des risques, afin d'éviter toute pénurie dans la chaîne d'approvisionnement. Cela a empêché le groupe Airbus de subir des interruptions de production liées à ce sujet en 2024.

En 2024, le groupe Airbus et la société ont maintenu des contrôles stricts en ce qui concerne la Russie pour se conformer à toutes les réglementations et sanctions applicables qui pourraient devenir plus strictes en 2025.

Acquisitions

Le 30 juin 2024, le groupe Airbus a conclu un accord de principe engageant avec Spirit AeroSystems concernant l'acquisition potentielle d'activités majeures pour Airbus, en particulier la production de sections de fuselage de l'A350 à Kinston (Caroline du Nord, États-Unis) et à Saint Nazaire (France), des ailes et du fuselage central de l'A220 à Belfast (Irlande du Nord) et à Casablanca (Maroc), ainsi que des mats de l'A220 à Wichita (Kansas, États-Unis). Par cet accord, le groupe Airbus vise à assurer la stabilité de l'approvisionnement pour ses programmes d'avions commerciaux grâce à une approche plus durable, tant sur le plan opérationnel que financier, pour les différentes activités d'Airbus dont Spirit AeroSystems est aujourd'hui responsable. Le groupe Airbus sera indemnisé à hauteur de 559 millions de dollars US de la part de Spirit AeroSystems, pour une contrepartie nominale de 1 dollar US, sous réserve d'ajustements, notamment en fonction du périmètre final de la transaction. La conclusion d'accords définitifs reste soumise à un processus de due diligence en cours. Au 31 décembre 2024, aucun impact n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés du groupe Airbus ni dans les comptes individuels d'Airbus Atlantic SAS.

En décembre 2024, Airbus Atlantic SAS est entrée en discussion avec Daher concernant l'acquisition potentielle des activités relatives aux panneaux intrados et extrados du caisson central de voilure de l'A320 ainsi qu'aux activités liées à la case de train d'atterrissage principale (MLGB) de l'A330. Ces activités sont actuellement réalisées par Daher sur ses sites de Malville et de Carquefou, en région Nantaise.

Ces discussions visent notamment à sécuriser les flux de production du caisson central de voilure de la famille A320 afin d'assurer la forte montée en cadence du programme dans les années à venir et à optimiser le système industriel global d'Airbus Atlantic pour gagner en efficacité opérationnelle.

[Airbus Amber]

Ce projet et ses modalités d'application sont conditionnés à la signature de l'accord en cours de discussion entre Airbus Atlantic et Daher ainsi qu'à la conclusion du processus social prévu dans le courant du premier semestre 2025.

Au 31 décembre 2024, aucun impact n'a été comptabilisé dans les états financiers d'Airbus Atlantic SAS.

Contrôle fiscal

La société Airbus Atlantic SAS avait fait l'objet en 2023 d'un contrôle fiscal portant sur l'ensemble des impôts pour les exercices 2020 et 2021 et sur le Crédit Impôt Recherche pour les exercices 2019, 2020 et 2021. Une proposition de rectification avait été reçue le 22 décembre 2023.

En 2024, suite aux observations ainsi qu'au recours hiérarchique effectués par Airbus Atlantic SAS auprès de l'Administration Fiscale, le contrôle a été conclu.

Les provisions constituées à fin décembre 2023 ont été reprises en totalité et les suppléments d'impositions réglés, sans impact significatif sur l'exercice.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

[Airbus Amber]**PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Règlement 2014-03 relatif au Plan Comptable Général dans sa version consolidée au 1^{er} janvier 2018 relatif au Plan Comptable Général et des conventions dites règles et méthodes comparables appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes ;
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production ou d'apport. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire conformément aux règles de la profession.

Les logiciels autonomes conçus en interne sont comptabilisés à l'actif.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- | | |
|---------------------------------------|---|
| • Concessions, brevets, licences | 7 ans |
| • Logiciels | 1 à 3 ans |
| • Constructions | 10, 18, 20, 25, 50 ans selon méthode des composants |
| • Agencements, aménagements | 10 à 15 ans |
| • Matériels et outillages industriels | 3 à 10 ans |
| • Matériels informatiques | 3 à 7 ans |
| • Outillages spécialisés | 5 ans |

L'amortissement dégressif est pratiqué pour les biens y ouvrant droits. La différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est portée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

3.2 TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur valeur historique d'acquisition puis éventuellement dépréciés à la clôture de l'exercice.

A la clôture de l'exercice, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Elle peut être déterminée selon plusieurs méthodes :

- Valeur actuelle des bénéfices futurs, par référence à des budgets d'exploitation prévisionnels, dans le cadre d'un plan à long terme de l'entreprise,
- Valeur de marché : prix de cession probable – frais de cession.

3.3 STOCKS ET EN COURS

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

[Airbus Amber]

Les travaux en-cours et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production tel que définis dans le plan comptable général.

La dépréciation des stocks est basée sur un taux de dépréciation calculé en prenant en compte la moyenne des taux de ferrailages observés sur un horizon de 5 ans selon deux axes:

- Les catégories de stocks dépendantes des consommations passées et besoins (Mover, Slow Mover ou Non mover)
- La classification (Stratégique ou Non Stratégique).

Une provision complémentaire est enregistrée si un indice de perte de valeur est identifié.

3.4 TAUX GARANTI

Airbus Atlantic facture les entités d'Airbus, en particulier Airbus Operations, en dollars, alors qu'une partie importante de ses coûts opérationnels est en euros. Ceci génère pour Airbus Atlantic une exposition à la variation du taux de change EUR/USD.

Dans le cadre de création d'Airbus Atlantic et afin de couvrir cette exposition il a été mis en œuvre un « mécanisme de taux garanti » entre Airbus Atlantic, Airbus Opération SAS et Airbus SAS.

Ce mécanisme, révisable annuellement, vise à garantir un taux de change EUR/USD applicable aux ventes de biens et de services d'Airbus Atlantic à Airbus Opérations. Ce taux de change garanti reflète le taux moyen EUR/USD du portefeuille des contrats de vente à terme d'Airbus SAS.

Au cours de l'exercice 2024, le taux garanti s'établit à 1,2192 \$/€.

3.5 OPERATIONS EN USD

Conformément aux instructions du Groupe, la société couvre ses ventes en USD (position nettes : ventes moins achats) via le mécanisme de taux garanti ou en souscrivant des contrats de ventes à terme auprès de AIRBUS SE pour ses activités commerciales hors groupe.

Les opérations couvertes sont enregistrées au taux moyen de couverture de la période.

En application du règlement n°2015-05 du 2 juillet 2015 relatif à la comptabilité de couverture, la société :

- Reconnait les gains et pertes de change latents sur les créances et dettes libellées en devises étrangères en résultat d'exploitation.
- Reconnait en résultat d'exploitation la juste valeur des instruments de couverture relatifs à l'exposition nette existante à la clôture de l'exercice.

Les comptes courants en devises sont réévalués au taux spot fin de mois et ces différences de change sont comptabilisées dans le résultat financier.

3.6 DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche autofinancés sont pris en charge dans l'exercice même de leur comptabilisation.

Les frais de développement portant sur des programmes présentant une forte faisabilité technique et commerciale sont immobilisés conformément aux possibilités offertes par les normes françaises.

Ils sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis sur une durée de 7 à 10 ans ou amortis par unité d'oeuvre produite.

[Airbus Amber]**3.7 PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES CLIENTS**

Les comptes clients font l'objet d'une étude au cas par cas et une provision pour dépréciation est constituée pour les créances présentant un doute quant à leur recouvrabilité.

3.8 CONTRATS A LONG TERME

Dans certaines conditions, dès lors que les quantités de pièces à livrer sont contractuellement connues ou connues avec un degré de certitude élevé et que l'engagement de la société est pluri annuel, la société applique le traitement comptable relatif aux contrats à long terme tel que défini par le règlement du CNC 99-10.

Le pourcentage d'avancement est déterminé en fonction des jalons techniques ou de l'avancement des coûts.

Par ailleurs, la marge négative probable sur contrats en cours est provisionnée intégralement dès qu'elle est identifiée, dans la rubrique "provisions pour pertes à terminaison".

3.9 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les engagements sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation n° 2013-02 de l'ANC.

Les engagements de retraite, conformément au régime à prestations définies dont bénéficient les salariés de la société, sont enregistrés dans les comptes sociaux.

- Description et comptabilisation des engagements

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires par le biais des conventions collectives. Les engagements d'Airbus Atlantic se composent d'avantages long terme postérieurs à l'emploi consentis aux salariés de l'entreprise en contrat de travail à durée indéterminée (indemnités de départ à la retraite). La dette relative à l'engagement net d'Airbus Atlantic concernant le personnel est comptabilisée en provisions pour risques et charges au passif du bilan.

- Détermination de l'engagement net à provisionner

La valeur actuelle des engagements vis-à-vis du personnel est calculée selon la méthode prospective avec projection de salaire de fin de carrière (méthode des unités de crédit projetées). L'évaluation de la dette actuarielle qui correspond à la valeur actuarielle des prestations promises est effectuée à chaque clôture et les données individuelles concernant les salariés sont revues au minimum tous les trois ans. Elle implique la prise en compte d'hypothèses économiques (taux d'actualisation) et d'hypothèses sur le personnel (augmentation moyenne des salaires, taux de rotation du personnel, espérance de vie).

La méthode PBO utilisée (Projected Benefit Obligation) représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

- Traitement des écarts actuariels

Les écarts actuariels sont la conséquence soit de changements d'hypothèses (mises à jour et ajustement des hypothèses) soit d'effets d'expérience (différences dues à l'évolution des données des salariés) ex : augmentation salaires. Les écarts actuariels sont amortis dès lors que le stock d'écarts actuariels existant à l'ouverture de l'exercice représente plus de 10 % de la dette actuarielle à l'ouverture de l'exercice (principe du « corridor »). Cet amortissement d'écart est inclus dans la charge actuarielle de l'exercice suivant. Il s'effectue de façon linéaire sur le nombre moyen d'années d'activité restant à effectuer par les salariés (amortissement d'écarts actuariels).

[Airbus Amber]

- Eléments constitutifs des charges de l'exercice

La charge comptabilisée au titre des engagements décrits ci-dessus intègre:

Le coût des services rendus dans l'exercice	Acquisition d'une année de droits supplémentaires
Le coût financier	Charge relative à l'actualisation des droits existants à l'ouverture de l'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année
Le coût des services passés	Charge liée aux modifications des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes
Les écarts actuariels	Charge relative à l'amortissement d'écarts actuariels
L'effet des cessations & liquidations	Charge ou produit lié à toute réduction ou liquidation de régime

3.10 INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est AIRBUS SAS. Une convention d'intégration fiscale a été conclue.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du Groupe sont les suivantes :

- les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées sont égales à celles qu'elles auraient supporté en l'absence d'intégration fiscale.
- les économies d'impôts réalisées par le Groupe grâce aux déficits des filiales sont comptabilisées chez la mère en moins de la charge d'impôt.
- une annexe à la convention d'intégration fiscale prévoyait que la société bénéficie d'un montant de déficits théoriques reportables en avant de 292 M€ imputable sur les profits futurs de l'entreprise.

La société mère est :

AIRBUS SAS
2 Rond-Point Emile Dewoitine
31700 Blagnac

3.11 CONSOLIDATION

Un reporting consolidé en normes IFRS du groupe d'Airbus Atlantic est réalisé pour les besoins de la consolidation de sa société mère AIRBUS.

Les principales entités du groupes d'Airbus Atlantic étant elles-mêmes consolidées par AIRBUS, le sous-groupe est exempté de produire des comptes consolidés.

NOTES SUR LE BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

4.1 ETAT DE L'ACTIF BRUT IMMOBILISE

En milliers d'€	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions, activation immobilisations en cours	Cessions, mises au rebut	Reclassements	Valeurs brutes en fin d'exercice
ACTIFS INCORPORELS - dont en cours	957 990 3 948	6 476 1 447	- 297	672	964 841 5 394
ACTIFS CORPORELS - dont en cours	1 748 659 109 861	145 530 27 649	- 4 117	- 672	1 889 400 137 510
ACTIFS FINANCIERS - dont filiales	187 114 187 106	243 074 242 360	- 47 000 - 47 000		383 188 382 467
TOTAL GENERAL	2 893 763	395 080	-	51 413	0
					3 237 430

Le 11 juin 2024 Airbus Atlantic SAS a souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale Airbus Atlantique Canada pour 264M\$ soit 242.2M€.

Le 12 juin 2024, notre filiale Airbus Atlantic Canada St Laurent a procédé à une réduction de capital par remboursement de 25.3MCAD soit 16.9M€ ainsi qu'au remboursement du prêt de 31M\$.

Les créances rattachées à des participations s'élèvent à 6.2 M€.

4.2 ETAT DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS

En milliers d'€	Amortissements / Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotation de l'exercice	Diminutions amortissements s/sorties actif et reprises	Amortissements / Dépréciations fin de l'exercice
ACTIFS INCORPORELS	93 394	9 621	- 278	102 737
ACTIFS CORPORELS	1 180 263	88 679	- 3 882	1 265 060
ACTIFS FINANCIERS	-	277 173	-	277 173
TOTAL GENERAL	1 273 656	375 472	- 4 159	1 644 970

[Airbus Amber]

4.3 STOCKS

Au 31 décembre 2024, la valeur des stocks se détaille comme suit :

STOCKS ET EN-COURS En milliers d'€	31/12/2024			31/12/2023
Nature	Brut	Dépréciation	Net	Net
Matières premières et autres approvisionnements	439 171	-53 989	385 182	304 413
En-cours de production	1 705 439	-69 867	1 635 572	1 470 241
Produits intermédiaires et finis	278 159	-57 835	220 324	170 636
TOTAL	2 422 769	-181 691	2 241 078	1 945 290

4.4 PRODUITS A RECEVOIR

Le montant des produits à recevoir inclus dans les rubriques de l'actif du bilan s'élève à 283 M€ versus 215M€ au 31 décembre 2023. Ils correspondent essentiellement aux contrats à long terme pour lesquels l'avancement technique ou l'avancement des coûts est supérieur à la facturation.

4.5 CAPITAUX PROPRES

Au 31/12/2024, le capital social se décompose en 291 280 000 actions d'une valeur nominale individuelle d'un euro.

La variation des capitaux propres de l'exercice est la suivante :

En milliers d'€	Exercice 2024	Exercice 2023
Capitaux propres à la clôture du N-1 avant affectations	2 320 788	2 456 229
Affectation du résultat N-1 à la situation nette par l'AGO ⁽¹⁾	132 319	100 053
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	2 453 107	2 556 282
Variations du capital ⁽²⁾	0	0
Variations des primes, réserves, report à nouveau ⁽²⁾	-132 319	-100 053
Variations des provisions réglementées ⁽²⁾	-2 834	-3 364
Variations des subventions d'investissement	-118	242
Résultat de l'exercice	-582 494	-132 319
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant Affectation	1 735 342	2 320 788

(1) Conformément à la décision de l'associé unique du 28 Juin 2024.

[Airbus Amber]

4.6 ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

En milliers d'€	31/12/2023	Dotations	Reprises	31/12/2024
POUR RISQUES, dont :	164 099	79 228	47 553	195 774
. Pour pertes à terminaison	74 034	43 161	-	117 195
POUR CHARGES, dont :	236 134	16 685	7 450	245 368
. Pour engagement de retraite (cf. § 3.9 & 5.6)	211 522	13 057	4 417	220 162
. Pour médaille du travail	17 265	1 606	974	17 898
POUR DEPRECIATION, dont :	138 206	68 831	19 241	187 796
. Actif circulant : Stocks	125 924	68 317	12 549	181 691
. Actif circulant : Créances Clients	12 282	514	6 691	6 104
TOTAL GENERAL	538 439	164 743	74 245	628 937

Les autres provisions pour risques couvrent essentiellement des garanties, des pénalités et des litiges.

4.7 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Les créances sont à moins d'un an à l'exception du crédit d'impôt recherche.

Les dettes sont à moins d'un an à l'exception des avances remboursables des programmes A321, A350, Bombardier G7500, TIC H175 et le Falcon F10X dont l'échéance est supérieure à 5 ans (cf § 4.9.).

4.8 CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer inclus dans les rubriques du passif du bilan s'élève à 421M€.

Elles sont principalement relatives aux dettes fournisseurs pour 207M€ et aux dettes sociales et fiscales pour 214 M€.

4.9 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

Dettes financières (En milliers d'€)	31/12/2024	31/12/2023
Avances remboursables	55 093	54 562
Dont intérêts courus	2 239	1 004
Compte courant AIRBUS Group N.V. - EUR	1 540 137	724 318
Compte courant AIRBUS Group N.V. - GBP	1 604	1 343
TOTAL	1 596 834	780 224

[Airbus Amber]

4.10 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits d'exploitation constatés d'avance s'élèvent à 145M€ (versus 159M€ au 31 décembre 2023) et correspondent pour l'essentiel à des facturations d'avance sur des contrats à long terme pour lesquels l'avancement de la facturation est supérieur à l'avancement technique ou l'avancement des coûts.

4.11 CHIFFRE D'AFFAIRES

En Millions d'€	31/12/2024		31/12/2023	
France	4 187	90%	3 860	90%
Export	476	10%	411	10%
TOTAL	4 663		4 270	

4.12 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges correspondent à des charges d'exploitation :

En Milliers d'€	Montants
Transferts liés aux charges de personnel	3 125
Indemnités assurances	724
TOTAL	3 849

4.13 DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les dépenses de l'exercice se sont élevées 185 M€ et concernent essentiellement les projets A321 XLR, A350 cargo et Cabin versus 225 M€ en 2023.

4.14 RESULTAT EXCEPTIONNEL

En Milliers d'€	Montants
Reprises aux amortissements dérogatoires nettes des dotations	2834
Reprises nettes des dotations exceptionnelles diverses	(200)
Autres produits et charges exceptionnels	(93)
TOTAL	2 727

[Airbus Amber]

4.15 IMPOT SUR LES SOCIETES

Compte tenu du déficit fiscal, la charge d'impôt de l'exercice est nulle.
Le montant des crédits d'impôts s'élève à 5.5 M€.

Le taux d'impôt applicable pour l'exercice comptable clos le 31/12/2024 est de 25%. Le taux de la contribution additionnelle s'élève à 3,3% du montant de l'impôt société.

Au 31 décembre 2024, le montant des pertes fiscales reportables conformément à la convention d'intégration fiscale applicable s'élève à 565 millions d'euros en augmentation de 215 M€.

AUTRES INFORMATIONS

5.1 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

La société ne comptabilise pas d'impôt différé au titre des différences temporaires.

A la clôture de l'exercice, les bases taxables concernées par les décalages temporaires d'impôt représentent un montant net actif de 484 M€ et les déficits fiscaux reportables se montent à 565 M€.

5.2 ENTREPRISES LIEES

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe AIRBUS, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats sont exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché, la société n'a pas à en donner le détail.

5.3 VENTILATION DE L'EFFECTIF PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Effectif moyen au 31/12	31/12/2024	31/12/2023
Cadres	2 842	2 475
Employés, techniciens et maîtrises	4 214	4 998
Agents de fabrication	3 809	2 735
Contrats Pro & assimilés	32	5
Total	10 897	10 213

5.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
<u>Engagements donnés</u>		
Cautions crédit-bail *	40 185	41 197
Cautions restitution acompte	2 534	2 440
Cautions de bonne exécution performance	7 630	7 362

* Les cautions au titre du crédit-bail incluent les cautions en faveur des crédits-bailleurs de nos filiales pour un montant de 37,8M€ au 31/12/2024.

[Airbus Amber]

5.5 ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

Néant

5.6 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraite sont déterminés en accord avec les principes comptables présentés au § 3.9.

Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à calcul actuariel, les hypothèses ont été fixées par le groupe AIRBUS. Les hypothèses prises en compte pour l'exercice se déclinent ainsi :

HYPOTHESES DE BASE	
Taux d'actualisation	3.50%
Taux d'augmentation des salaires	2.70%
Taux de charges patronales management	48.80%
Taux de charges patronales non management	43.10%
Table de mortalité	INSEE TD/TV 2018 – 2020

Variation de la dette actuarielle (KEUR)	
Dette actuarielle à l'ouverture	146 176
Coût des services rendus	10 086
Coût financier	5 386
Prestations versées au cours de l'exercice	-4 417
Ecart actuariels générés sur l'exercice	839
Dette actuarielle à la clôture (A)	158 070

Variation des écarts actuariels non comptabilisés	
Ecarts actuariels cumulés à l'ouverture	65 346
Ecarts générés sur l'exercice	-839
Amortissement écarts actuariels	-2 415
Ecarts actuariels cumulés à la clôture (B)	62 092

	Cf. §4.6
Provision inscrite au bilan (A+B)	220 162

5.7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Rubriques	Airbus Atlantic Composites	Stélia North America Inc.	Airbus Atlantic Maroc Composites	Airbus Atlantique Canada Inc.	Airbus Atlantic Maroc	Airbus Atlantic Tunisie	Portalliance Engineering	Airbus Atlantic Portugal	Airbus Atlantique Canada SL
Pays	France	Canada	Maroc	Canada	Maroc	Tunisie	France	Portugal	Canada
Exercice clos le	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024
SIREN	330316381	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	824042170	N/A	N/A
Pourcentage détention	100%	100%	99.98%	100%	99.87%	100%	51%	100%	100%
Valeur des titres	41.6	14.7	5.0	242.2	24.7	35.3	3.4	9.3	0.0
Dépréciation des titres	-29.2	-5.5	0.0	-242.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes Encaissés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0
Chiffre d'affaires	86.7	45.7	47.3	233.4	102.3	110.9	4.4	47.5	25.8
Exercice précédent	72.6	20.0	34.8	287.3	91.9	96.2	3.7	30.2	24.8
EBIT (1)	-25.1	0.2	2.9	-192.2	1.1	2.9	0.2	1.5	0.0
Exercice précédent	-3.6	-6.7	0.9	-77.2	1.2	2.5	0.7	0.5	-4.4
Intérêts et autres produits financiers	-1.9	-0.5	-0.4	0.6	0.2	-0.4	0.0	-0.9	0.5
Exercice précédent	-0.7	-0.7	-0.3	-1.3	-0.2	-2.3	0.2	-0.5	-1.1
Impôt	0.3	-3.5	-0.6	3.0	0.4	-0.5	0.0	0.0	-2.5
Exercice précédent	0.1	2.5	0.3	-2.1	0.2	-0.1	0.0	0.0	1.8
Résultat net	-26.8	-3.9	1.9	-188.7	0.9	2.1	0.2	0.5	-2.0
Exercice précédent	-3.8	-4.9	1.4	-79.1	0.4	1.1	0.5	0.0	-3.6
Endettement net	56.6	10.7	-1.7	-11.3	8.7	-9.4	0.0	42.4	-1.6
Exercice précédent	28.7	10.1	5.4	10.8	10.6	-7.6	0.0	29.7	28.7

(1) E.B.I.T. : **Earnings Before Interest and Taxes** (Résultat avant intérêts et impôts)

[Airbus Amber]

5.8 CHANGE ET VENTES A TERME

Afin de limiter son exposition au risque de change en Dollars US, la société a conclu auprès de AIRBUS SE des couvertures fermes de change affectées à des contrats conclus en Dollars US. Les instruments financiers utilisés sont des forwards.

Au 31 décembre, ils s'analysent comme suit :

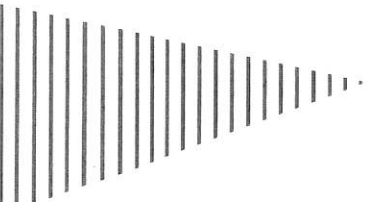
	2024	2023
Nombre d'opérations au 31 décembre	73	106
Montant notionnel des couvertures en EUR (en millions)	254	340
Montant notionnel des couvertures en USD (en millions)	297	410
Taux de change à la clôture (USD/EUR)	1,0389	1,105
Montant des couvertures au taux de clôture (en millions)	286	371
Juste valeur positive actualisée des couvertures (en millions)	0	3
Juste valeur négative actualisée des couvertures (en millions)	24	28

La juste valeur des instruments de couverture relatifs à l'exposition nette existante à la clôture de l'exercice est une perte de 4.2M€ versus une perte de 3M€ en 2023.

5.9 REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Les informations relatives aux rémunérations sont disponibles dans le bilan social de la société.

Copie Certifiée Conforme à l'original
Monsieur Cédric Gautier
Président



Airbus Atlantic

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



Airbus Atlantic

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Airbus Atlantic,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Airbus Atlantic relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 5 mai 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Jérôme Guirauden

Mathilde Ferrand

[Airbus Amber]

BILAN ACTIF

Rubriques en milliers d'€	Montant brut	Dépréciation	31/12/2024	31/12/2023
Capital souscrit non appelé I	0		0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds de commerce	829 506	410	829 096	829 263
Frais de développement	74 309	53 180	21 129	29 168
Concessions,brevets,droits similaires	55 632	49 147	6 485	2 218
Immobilisations incorporelles en cours	5 394	0	5 394	3 948
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	67 129	40 018	27 111	28 737
Constructions	483 172	298 609	184 564	177 728
Installations techniques, matériel, outillage	1 141 222	887 137	254 084	238 689
Autres immobilisations corporelles	60 367	39 296	21 071	13 379
Immobilisations corp. en cours	137 221	0	137 221	109 861
Avances et acomptes	290		290	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	376 263	276 942	99 320	150 917
Créances rattachées à participations	6 205	0	6 205	36 190
Prêts	0		0	0
Autres immobilisations financières	720	230	490	8
TOTAL II	3 237 430	1 644 970	1 592 460	1 620 106
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	439 171	53 989	385 182	304 413
En-cours de production de biens	1 705 439	69 867	1 635 572	1 470 241
Produits intermédiaires et finis	278 159	57 835	220 324	170 636
Marchandises	0	0	0	0
Avances,acomptes versés/commandes	108 447	0	108 447	49 557
CREANCES				
Créances clients & comptes rattachés	626 922	6 104	620 818	735 675
Autres créances	85 184	0	85 184	92 800
DIVERS				
Disponibilités	432 953	0	432 953	392 815
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2 847	0	2 847	9 016
TOTAL III	3 679 123	187 795	3 491 327	3 225 153
Ecarts de conversion actif IV	0		0	595
TOTAL GENERAL (I à IV)	6 916 552	1 832 765	5 083 787	4 845 854

[Airbus Amber]

BILAN PASSIF

Rubriques en milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	291 280	291 280
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 541 574	1 541 574
Réserve légale	20 000	20 000
Autres réserves	303 970	436 289
Report à nouveau	0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(582 494)	(132 319)
Subventions d'investissements	861	979
Provisions règlementées	160 152	162 985
TOTAL I	1 735 342	2 320 788
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	195 774	164 099
Provisions pour charges	245 368	236 134
TOTAL II	441 142	400 233
DETTES		
Emprunts, dettes fin. Divers	1 596 834	780 224
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 567	89 169
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	893 099	894 916
Dettes fiscales et sociales	216 022	196 241
Autres dettes	40 427	5 667
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	145 354	158 617
TOTAL III	2 907 303	2 124 833
Ecarts de conversion passif IV	0	0
TOTAL GENERAL (I à IV)	5 083 787	4 845 854

[Airbus Amber]

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		4 662 926	4 270 328
Production stockée		286 826	455 462
Production immobilisée		0	476
Subventions d'exploitation		25 180	11 993
Reprises sur provisions & transferts de charge		77 499	123 976
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	I	5 052 431	4 862 236
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		0	0
Variation de stock (marchandises)		0	0
Achats matières premières, autres approvisionnements		744 196	771 215
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)		(64 728)	303 880
Autres achats et charges externes		3 419 184	2 856 608
Impôts, taxes et versements assimilés		43 706	41 282
Salaires et traitements		609 958	526 197
Charges sociales		281 298	238 431
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Sur immobilisations :		98 300	92 691
Sur actif circulant : dotations aux provisions		68 831	36 702
Pour risques et charges : dotations aux provisions		95 912	114 299
Autres charges		9 317	15 968
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	II	5 305 973	4 997 273
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(252 542)	(135 037)
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation		255	153
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		558	1 392
Autres intérêts et produits assimilés		11 329	23 086
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		595	119
Différences positives de change		10 024	27 834
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	III	22 762	52 584
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements et provisions		277 173	595
Intérêts et charges assimilés		47 680	34 673
Différences négatives de change		3 231	210
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	IV	328 083	35 479
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		(305 322)	17 105
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)		(558 863)	(117 932)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		127	140
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles		30 713	27 448
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	V	30 840	27 589
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		33	2 786
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		28 079	21 668
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	VI	28 113	24 454
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		2 727	3 135
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	VII	32 123	23 019
Impôts sur les bénéfices & (crédits d'impôt)	VIII	(5 765)	(5 497)
5. BENEFICE OU PERTE		(582 494)	(132 319)

[Airbus Amber]

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Environnement macro-économique

Compte tenu de la complexité et de l'évolution rapide de l'environnement, notamment des incertitudes géopolitiques et des défis spécifiques liés à la chaîne d'approvisionnement qui se sont matérialisés au cours de l'année 2024, le groupe Airbus a lancé un programme d'amélioration de ses activités dans le domaine des avions commerciaux.

Ce programme a été conçu pour se concentrer sur les priorités, en s'appuyant sur les activités principales de l'entreprise pour améliorer l'efficacité opérationnelle. Ce programme vise à sécuriser la montée en cadence industrielle sans compromettre la sécurité, la qualité et la conformité.

Le programme de la famille A320 continue sa croissance pour atteindre une cadence de 75 appareils par mois en 2027. Le groupe Airbus stabilise sa production mensuelle de l'A330 à cadence 4.

Des problèmes spécifiques à la chaîne d'approvisionnement, notamment avec Spirit AeroSystems, impactent actuellement la montée en cadence de l'A350 et de l'A220.

En ce qui concerne l'A350, le groupe Airbus vise toujours une cadence 12 en 2028 et prévoit désormais une mise en service de l'A350 cargo pour le second semestre 2027. En ce qui concerne l'A220, le groupe Airbus vise une cadence de production mensuelle de 14 appareils en 2026.

La guerre en Ukraine a augmenté l'exposition du groupe Airbus au risque de perturbation de la chaîne d'approvisionnement, étant donné qu'une partie du titane utilisé par le groupe provient de Russie, à la fois directement et indirectement par l'intermédiaire des fournisseurs du groupe. En conséquence, le groupe Airbus a mis en œuvre un plan de réduction des risques, afin d'éviter toute pénurie dans la chaîne d'approvisionnement. Cela a empêché le groupe Airbus de subir des interruptions de production liées à ce sujet en 2024.

En 2024, le groupe Airbus et la société ont maintenu des contrôles stricts en ce qui concerne la Russie pour se conformer à toutes les réglementations et sanctions applicables qui pourraient devenir plus strictes en 2025.

Acquisitions

Le 30 juin 2024, le groupe Airbus a conclu un accord de principe engageant avec Spirit AeroSystems concernant l'acquisition potentielle d'activités majeures pour Airbus, en particulier la production de sections de fuselage de l'A350 à Kinston (Caroline du Nord, États-Unis) et à Saint Nazaire (France), des ailes et du fuselage central de l'A220 à Belfast (Irlande du Nord) et à Casablanca (Maroc), ainsi que des mats de l'A220 à Wichita (Kansas, États-Unis). Par cet accord, le groupe Airbus vise à assurer la stabilité de l'approvisionnement pour ses programmes d'avions commerciaux grâce à une approche plus durable, tant sur le plan opérationnel que financier, pour les différentes activités d'Airbus dont Spirit AeroSystems est aujourd'hui responsable. L'accord définitif a été signé le 28 avril 2025. Au 31 décembre 2024, aucun impact n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés du groupe Airbus ni dans les comptes individuels d'Airbus Atlantic SAS.

En décembre 2024, Airbus Atlantic SAS est entrée en discussion avec Daher concernant l'acquisition potentielle des activités relatives aux panneaux intrados et extrados du caisson central de voilure de l'A320 ainsi qu'aux activités liées à la case de train d'atterrissage principale (MLGB) de l'A330. Ces activités sont actuellement réalisées par Daher sur ses sites de Malville et de Carquefou, en région Nantaise.

Ces discussions visent notamment à sécuriser les flux de production du caisson central de voilure de la famille A320 afin d'assurer la forte montée en cadence du programme dans les années à venir et à optimiser le système industriel global d'Airbus Atlantic pour gagner en efficacité opérationnelle.

[Airbus Amber]

Ce projet et ses modalités d'application sont conditionnés à la signature de l'accord en cours de discussion entre Airbus Atlantic et Daher ainsi qu'à la conclusion du processus social prévu dans le courant du premier semestre 2025.

Au 31 décembre 2024, aucun impact n'a été comptabilisé dans les états financiers d'Airbus Atlantic SAS.

Contrôle fiscal

La société Airbus Atlantic SAS avait fait l'objet en 2023 d'un contrôle fiscal portant sur l'ensemble des impôts pour les exercices 2020 et 2021 et sur le Crédit Impôt Recherche pour les exercices 2019, 2020 et 2021. Une proposition de rectification avait été reçue le 22 décembre 2023.

En 2024, suite aux observations ainsi qu'au recours hiérarchique effectués par Airbus Atlantic SAS auprès de l'Administration Fiscale, le contrôle a été conclu.

Les provisions constituées à fin décembre 2023 ont été reprises en totalité et les suppléments d'impositions réglés, sans impact significatif sur l'exercice.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

[Airbus Amber]

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Règlement 2014-03 relatif au Plan Comptable Général dans sa version consolidée au 1^{er} janvier 2018 relatif au Plan Comptable Général et des conventions dites règles et méthodes comparables appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes ;
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production ou d'apport. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire conformément aux règles de la profession.

Les logiciels autonomes conçus en interne sont comptabilisés à l'actif.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- | | |
|---------------------------------------|---|
| • Concessions, brevets, licences | 7 ans |
| • Logiciels | 1 à 3 ans |
| • Constructions | 10, 18, 20, 25, 50 ans selon méthode des composants |
| • Agencements, aménagements | 10 à 15 ans |
| • Matériels et outillages industriels | 3 à 10 ans |
| • Matériels informatiques | 3 à 7 ans |
| • Outillages spécialisés | 5 ans |

L'amortissement dégressif est pratiqué pour les biens y ouvrant droits. La différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est portée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

3.2 TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur valeur historique d'acquisition puis éventuellement dépréciés à la clôture de l'exercice.

A la clôture de l'exercice, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Elle peut être déterminée selon plusieurs méthodes :

- Valeur actuelle des bénéfices futurs, par référence à des budgets d'exploitation prévisionnels, dans le cadre d'un plan à long terme de l'entreprise,
- Valeur de marché : prix de cession probable – frais de cession.

3.3 STOCKS ET EN COURS

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

[Airbus Amber]

Les travaux en-cours et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production tel que définis dans le plan comptable général.

La dépréciation des stocks est basée sur un taux de dépréciation calculé en prenant en compte la moyenne des taux de ferrailages observés sur un horizon de 5 ans selon deux axes:

- Les catégories de stocks dépendantes des consommations passées et besoins (Mover, Slow Mover ou Non mover)
- La classification (Stratégique ou Non Stratégique).

Une provision complémentaire est enregistrée si un indice de perte de valeur est identifié.

3.4 TAUX GARANTI

Airbus Atlantic facture les entités d'Airbus, en particulier Airbus Operations, en dollars, alors qu'une partie importante de ses coûts opérationnels est en euros. Ceci génère pour Airbus Atlantic une exposition à la variation du taux de change EUR/USD.

Dans le cadre de création d'Airbus Atlantic et afin de couvrir cette exposition il a été mis en œuvre un « mécanisme de taux garanti » entre Airbus Atlantic, Airbus Opération SAS et Airbus SAS.

Ce mécanisme, révisable annuellement, vise à garantir un taux de change EUR/USD applicable aux ventes de biens et de services d'Airbus Atlantic à Airbus Opérations. Ce taux de change garanti reflète le taux moyen EUR/USD du portefeuille des contrats de vente à terme d'Airbus SAS.

Au cours de l'exercice 2024, le taux garanti s'établit à 1,2192 \$/€.

3.5 OPERATIONS EN USD

Conformément aux instructions du Groupe, la société couvre ses ventes en USD (position nettes : ventes moins achats) via le mécanisme de taux garanti ou en souscrivant des contrats de ventes à terme auprès de AIRBUS SE pour ses activités commerciales hors groupe.

Les opérations couvertes sont enregistrées au taux moyen de couverture de la période.

En application du règlement n°2015-05 du 2 juillet 2015 relatif à la comptabilité de couverture, la société :

- Reconnaît les gains et pertes de change latents sur les créances et dettes libellées en devises étrangères en résultat d'exploitation.
- Reconnaît en résultat d'exploitation la juste valeur des instruments de couverture relatifs à l'exposition nette existante à la clôture de l'exercice.

Les comptes courants en devises sont réévalués au taux spot fin de mois et ces différences de change sont comptabilisées dans le résultat financier.

3.6 DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche autofinancés sont pris en charge dans l'exercice même de leur comptabilisation.

Les frais de développement portant sur des programmes présentant une forte faisabilité technique et commerciale sont immobilisés conformément aux possibilités offertes par les normes françaises.

Ils sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis sur une durée de 7 à 10 ans ou amortis par unité d'oeuvre produite.

[Airbus Amber]

3.7 PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES CLIENTS

Les comptes clients font l'objet d'une étude au cas par cas et une provision pour dépréciation est constituée pour les créances présentant un doute quant à leur recouvrabilité.

3.8 CONTRATS A LONG TERME

Dans certaines conditions, dès lors que les quantités de pièces à livrer sont contractuellement connues ou connues avec un degré de certitude élevé et que l'engagement de la société est pluri annuel, la société applique le traitement comptable relatif aux contrats à long terme tel que défini par le règlement du CNC 99-10.

Le pourcentage d'avancement est déterminé en fonction des jalons techniques ou de l'avancement des coûts.

Par ailleurs, la marge négative probable sur contrats en cours est provisionnée intégralement dès qu'elle est identifiée, dans la rubrique "provisions pour pertes à terminaison".

3.9 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les engagements sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation n° 2013-02 de l'ANC.

Les engagements de retraite, conformément au régime à prestations définies dont bénéficient les salariés de la société, sont enregistrés dans les comptes sociaux.

- Description et comptabilisation des engagements

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires par le biais des conventions collectives. Les engagements d'Airbus Atlantic se composent d'avantages long terme postérieurs à l'emploi consentis aux salariés de l'entreprise en contrat de travail à durée indéterminée (indemnités de départ à la retraite). La dette relative à l'engagement net d'Airbus Atlantic concernant le personnel est comptabilisée en provisions pour risques et charges au passif du bilan.

- Détermination de l'engagement net à provisionner

La valeur actuelle des engagements vis-à-vis du personnel est calculée selon la méthode prospective avec projection de salaire de fin de carrière (méthode des unités de crédit projetées). L'évaluation de la dette actuarielle qui correspond à la valeur actuarielle des prestations promises est effectuée à chaque clôture et les données individuelles concernant les salariés sont revues au minimum tous les trois ans. Elle implique la prise en compte d'hypothèses économiques (taux d'actualisation) et d'hypothèses sur le personnel (augmentation moyenne des salaires, taux de rotation du personnel, espérance de vie).

La méthode PBO utilisée (Projected Benefit Obligation) représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

- Traitement des écarts actuariels

Les écarts actuariels sont la conséquence soit de changements d'hypothèses (mises à jour et ajustement des hypothèses) soit d'effets d'expérience (différences dues à l'évolution des données des salariés) ex : augmentation salaires. Les écarts actuariels sont amortis dès lors que le stock d'écarts actuariels existant à l'ouverture de l'exercice représente plus de 10 % de la dette actuarielle à l'ouverture de l'exercice (principe du « corridor »). Cet amortissement d'écart est inclus dans la charge actuarielle de l'exercice suivant. Il s'effectue de façon linéaire sur le nombre moyen d'années d'activité restant à effectuer par les salariés (amortissement d'écarts actuariels).

[Airbus Amber]

- Eléments constitutifs des charges de l'exercice

La charge comptabilisée au titre des engagements décrits ci-dessus intègre:

Le coût des services rendus dans l'exercice	Acquisition d'une année de droits supplémentaires
Le coût financier	Charge relative à l'actualisation des droits existants à l'ouverture de l'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année
Le coût des services passés	Charge liée aux modifications des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes
Les écarts actuariels	Charge relative à l'amortissement d'écarts actuariels
L'effet des cessations & liquidations	Charge ou produit lié à toute réduction ou liquidation de régime

3.10 INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est AIRBUS SAS. Une convention d'intégration fiscale a été conclue.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du Groupe sont les suivantes :

- les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées sont égales à celles qu'elles auraient supporté en l'absence d'intégration fiscale.
- les économies d'impôts réalisées par le Groupe grâce aux déficits des filiales sont comptabilisées chez la mère en moins de la charge d'impôt.
- une annexe à la convention d'intégration fiscale prévoyait que la société bénéficie d'un montant de déficits théoriques reportables en avant de 292 M€ imputable sur les profits futurs de l'entreprise.

La société mère est :

AIRBUS SAS
2 Rond-Point Emile Dewoitine
31700 Blagnac

3.11 CONSOLIDATION

Un reporting consolidé en normes IFRS du groupe d'Airbus Atlantic est réalisé pour les besoins de la consolidation de sa société mère AIRBUS.

Les principales entités du groupes d'Airbus Atlantic étant elles-mêmes consolidées par AIRBUS, le sous-groupe est exempté de produire des comptes consolidés.

NOTES SUR LE BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

4.1 ETAT DE L'ACTIF BRUT IMMOBILISE

En milliers d'€	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions, activation immobilisations en cours	Cessions, mises au rebut	Reclassements	Valeurs brutes en fin d'exercice
ACTIFS INCORPORELS - dont en cours	957 990 3 948	6 476 1 447	- 297	672	964 841 5 394
ACTIFS CORPORELS - dont en cours	1 748 659 109 861	145 530 27 649	- 4 117	- 672	1 889 400 137 510
ACTIFS FINANCIERS - dont filiales	187 114 187 106	243 074 242 360	- 47 000 - 47 000		383 188 382 467
TOTAL GENERAL	2 893 763	395 080	- 51 413	0	3 237 430

Le 11 juin 2024 Airbus Atlantic SAS a souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale Airbus Atlantique Canada pour 264M\$ soit 242.2M€.

Le 12 juin 2024, notre filiale Airbus Atlantic Canada St Laurent a procédé à une réduction de capital par remboursement de 25.3MCAD soit 16.9M€ ainsi qu'au remboursement du prêt de 31M\$.

Les créances rattachées à des participations s'élèvent à 6.2 M€.

4.2 ETAT DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS

En milliers d'€	Amortissements / Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotation de l'exercice	Diminutions amortissements s/sorties actif et reprises	Amortissements / Dépréciations fin de l'exercice
ACTIFS INCORPORELS	93 394	9 621	- 278	102 737
ACTIFS CORPORELS	1 180 263	88 679	- 3 882	1 265 060
ACTIFS FINANCIERS	-	277 173	-	277 173
TOTAL GENERAL	1 273 656	375 472	- 4 159	1 644 970

[Airbus Amber]

4.3 STOCKS

Au 31 décembre 2024, la valeur des stocks se détaille comme suit :

STOCKS ET EN-COURS En milliers d'€	31/12/2024			31/12/2023
Nature	Brut	Dépréciation	Net	Net
Matières premières et autres approvisionnements	439 171	-53 989	385 182	304 413
En-cours de production	1 705 439	-69 867	1 635 572	1 470 241
Produits intermédiaires et finis	278 159	-57 835	220 324	170 636
TOTAL	2 422 769	-181 691	2 241 078	1 945 290

4.4 PRODUITS A RECEVOIR

Le montant des produits à recevoir inclus dans les rubriques de l'actif du bilan s'élève à 283 M€ versus 215M€ au 31 décembre 2023. Ils correspondent essentiellement aux contrats à long terme pour lesquels l'avancement technique ou l'avancement des coûts est supérieur à la facturation.

4.5 CAPITAUX PROPRES

Au 31/12/2024, le capital social se décompose en 291 280 000 actions d'une valeur nominale individuelle d'un euro.

La variation des capitaux propres de l'exercice est la suivante :

En milliers d'€	Exercice 2024	Exercice 2023
Capitaux propres à la clôture du N-1 avant affectations	2 320 788	2 456 229
Affectation du résultat N-1 à la situation nette par l'AGO ⁽¹⁾	132 319	100 053
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	2 453 107	2 556 282
Variations du capital ⁽²⁾	0	0
Variations des primes, réserves, report à nouveau ⁽²⁾	-132 319	-100 053
Variations des provisions réglementées ⁽²⁾	-2 834	-3 364
Variations des subventions d'investissement	-118	242
Résultat de l'exercice	-582 494	-132 319
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant Affectation	1 735 342	2 320 788

(1) Conformément à la décision de l'associé unique du 28 Juin 2024.

[Airbus Amber]

4.6 ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

En milliers d'€	31/12/2023	Dotations	Reprises	31/12/2024
POUR RISQUES, dont :	164 099	79 228	47 553	195 774
. Pour pertes à terminaison	74 034	43 161	-	117 195
POUR CHARGES, dont :	236 134	16 685	7 450	245 368
. Pour engagement de retraite (cf. § 3.9 & 5.6)	211 522	13 057	4 417	220 162
. Pour médaille du travail	17 265	1 606	974	17 898
POUR DEPRECIATION, dont :	138 206	68 831	19 241	187 796
. Actif circulant : Stocks	125 924	68 317	12 549	181 691
. Actif circulant : Créances Clients	12 282	514	6 691	6 104
TOTAL GENERAL	538 439	164 743	74 245	628 937

Les autres provisions pour risques couvrent essentiellement des garanties, des pénalités et des litiges.

4.7 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Les créances sont à moins d'un an à l'exception du crédit d'impôt recherche.

Les dettes sont à moins d'un an à l'exception des avances remboursables des programmes A321, A350, Bombardier G7500, TIC H175 et le Falcon F10X dont l'échéance est supérieure à 5 ans (cf § 4.9.).

4.8 CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer inclus dans les rubriques du passif du bilan s'élève à 421M€.

Elles sont principalement relatives aux dettes fournisseurs pour 207M€ et aux dettes sociales et fiscales pour 214 M€.

4.9 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

Dettes financières (En milliers d'€)	31/12/2024	31/12/2023
Avances remboursables	55 093	54 562
Dont intérêts courus	2 239	1 004
Compte courant AIRBUS Group N.V. - EUR	1 540 137	724 318
Compte courant AIRBUS Group N.V. - GBP	1 604	1 343
TOTAL	1 596 834	780 224

[Airbus Amber]

4.10 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits d'exploitation constatés d'avance s'élèvent à 145M€ (versus 159M€ au 31 décembre 2023) et correspondent pour l'essentiel à des facturations d'avance sur des contrats à long terme pour lesquels l'avancement de la facturation est supérieur à l'avancement technique ou l'avancement des coûts.

4.11 CHIFFRE D'AFFAIRES

En Millions d'€	31/12/2024		31/12/2023	
France	4 187	90%	3 860	90%
Export	476	10%	411	10%
TOTAL	4 663		4 270	

4.12 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges correspondent à des charges d'exploitation :

En Milliers d'€	Montants
Transferts liés aux charges de personnel	3 125
Indemnités assurances	724
TOTAL	3 849

4.13 DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les dépenses de l'exercice se sont élevées 185 M€ et concernent essentiellement les projets A321 XLR, A350 cargo et Cabin versus 225 M€ en 2023.

4.14 RESULTAT EXCEPTIONNEL

En Milliers d'€	Montants
Reprises aux amortissements dérogatoires nettes des dotations	2834
Reprises nettes des dotations exceptionnelles diverses	(200)
Autres produits et charges exceptionnels	(93)
TOTAL	2 727

[Airbus Amber]

4.15 IMPOT SUR LES SOCIETES

Compte tenu du déficit fiscal, la charge d'impôt de l'exercice est nulle.
Le montant des crédits d'impôts s'élève à 5.5 M€.

Le taux d'impôt applicable pour l'exercice comptable clos le 31/12/2024 est de 25%. Le taux de la contribution additionnelle s'élève à 3,3% du montant de l'impôt société.

Au 31 décembre 2024, le montant des pertes fiscales reportables conformément à la convention d'intégration fiscale applicable s'élève à 565 millions d'euros en augmentation de 215 M€.

AUTRES INFORMATIONS

5.1 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

La société ne comptabilise pas d'impôt différé au titre des différences temporaires.

A la clôture de l'exercice, les bases taxables concernées par les décalages temporaires d'impôt représentent un montant net actif de 484 M€ et les déficits fiscaux reportables se montent à 565 M€.

5.2 ENTREPRISES LIEES

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe AIRBUS, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats sont exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché, la société n'a pas à en donner le détail.

5.3 VENTILATION DE L'EFFECTIF PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Effectif moyen au 31/12	31/12/2024	31/12/2023
Cadres	2 842	2 475
Employés, techniciens et maîtrises	4 214	4 998
Agents de fabrication	3 809	2 735
Contrats Pro & assimilés	32	5
Total	10 897	10 213

5.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

En milliers d'€	31/12/2024	31/12/2023
<u>Engagements donnés</u>		
Caution crédit-bail *	40 185	41 197
Cautions restitution acompte	2 534	2 440
Cautions de bonne exécution performance	7 630	7 362

* Les cautions au titre du crédit-bail incluent les cautions en faveur des crédits-bailleurs de nos filiales pour un montant de 37,8M€ au 31/12/2024.

[Airbus Amber]

5.5 ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

Néant

5.6 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraite sont déterminés en accord avec les principes comptables présentés au § 3.9.

Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à calcul actuariel, les hypothèses ont été fixées par le groupe AIRBUS. Les hypothèses prises en compte pour l'exercice se déclinent ainsi :

HYPOTHESES DE BASE	
Taux d'actualisation	3.50%
Taux d'augmentation des salaires	2.70%
Taux de charges patronales management	48.80%
Taux de charges patronales non management	43.10%
Table de mortalité	INSEE TD/TV 2018 – 2020

Variation de la dette actuarielle (KEUR)	
Dette actuarielle à l'ouverture	146 176
Coût des services rendus	10 086
Coût financier	5 386
Prestations versées au cours de l'exercice	-4 417
Ecart actuariels générés sur l'exercice	839
Dette actuarielle à la clôture (A)	158 070

Variation des écarts actuariels non comptabilisés	
Ecarts actuariels cumulés à l'ouverture	65 346
Ecarts générés sur l'exercice	-839
Amortissement écarts actuariels	-2 415
Ecarts actuariels cumulés à la clôture (B)	62 092

	Cf. §4.6
Provision inscrite au bilan (A+B)	220 162

5.7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Rubriques	Airbus Atlantic Composites	Stélia North America Inc.	Airbus Atlantic Maroc Composites	Airbus Atlantique Canada Inc.	Airbus Atlantic Maroc	Airbus Atlantic Tunisie	Portalliance Engineering	Airbus Atlantic Portugal	Airbus Atlantique Canada SL
Pays	France	Canada	Maroc	Canada	Maroc	Tunisie	France	Portugal	Canada
Exercice clos le	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024
SIREN	330316381	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	824042170	N/A	N/A
Pourcentage détention	100%	100%	99.98%	100%	99.87%	100%	51%	100%	100%
Valeur des titres	41.6	14.7	5.0	242.2	24.7	35.3	3.4	9.3	0.0
Dépréciation des titres	-29.2	-5.5	0.0	-242.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dividendes Encaissés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0
Chiffre d'affaires	86.7	45.7	47.3	233.4	102.3	110.9	4.4	47.5	25.8
Exercice précédent	72.6	20.0	34.8	287.3	91.9	96.2	3.7	30.2	24.8
EBIT (1)	-25.1	0.2	2.9	-192.2	1.1	2.9	0.2	1.5	0.0
Exercice précédent	-3.6	-6.7	0.9	-77.2	1.2	2.5	0.7	0.5	-4.4
Intérêts et autres produits financiers	-1.9	-0.5	-0.4	0.6	0.2	-0.4	0.0	-0.9	0.5
Exercice précédent	-0.7	-0.7	-0.3	-1.3	-0.2	-2.3	0.2	-0.5	-1.1
Impôt	0.3	-3.5	-0.6	3.0	0.4	-0.5	0.0	0.0	-2.5
Exercice précédent	0.1	2.5	0.3	-2.1	0.2	-0.1	0.0	0.0	1.8
Résultat net	-26.8	-3.9	1.9	-188.7	0.9	2.1	0.2	0.5	-2.0
Exercice précédent	-3.8	-4.9	1.4	-79.1	0.4	1.1	0.5	0.0	-3.6
Endettement net	56.6	10.7	-1.7	-11.3	8.7	-9.4	0.0	42.4	-1.6
Exercice précédent	28.7	10.1	5.4	10.8	10.6	-7.6	0.0	29.7	28.7

(1) E.B.I.T. : Earnings Before Interest and Taxes (Résultat avant intérêts et impôts)

[Airbus Amber]

5.8 CHANGE ET VENTES A TERME

Afin de limiter son exposition au risque de change en Dollars US, la société a conclu auprès de AIRBUS SE des couvertures fermes de change affectées à des contrats conclus en Dollars US. Les instruments financiers utilisés sont des forwards.

Au 31 décembre, ils s'analysent comme suit :

	2024	2023
Nombre d'opérations au 31 décembre	73	106
Montant notionnel des couvertures en EUR (en millions)	254	340
Montant notionnel des couvertures en USD (en millions)	297	410
Taux de change à la clôture (USD/EUR)	1,0389	1,105
Montant des couvertures au taux de clôture (en millions)	286	371
Juste valeur positive actualisée des couvertures (en millions)	0	3
Juste valeur négative actualisée des couvertures (en millions)	24	28

La juste valeur des instruments de couverture relatifs à l'exposition nette existante à la clôture de l'exercice est une perte de 4.2M€ versus une perte de 3M€ en 2023.

5.9 REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Les informations relatives aux rémunérations sont disponibles dans le bilan social de la société.

